L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 18 MAI 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

DEMANDES D'EMPLOI.

Une jeune fille (française) désire trouver de l'emploi comme gardienne d'enfants ou pour faire le ménage. S'adresser au No 6 rue Ste-Anne. 18mai—1f

A LOUER.

A LOUER ou à Vendre.—Un bon place ment.—Une vacherie située dans l'Hôtel-de-Ville, Washington et Doublème (Carrollton), écuries pour 50 vaches et chevaux—arbres fruitiers et autres. Possession 1er juin 1894. S'adresser à Pierre Cauteroul, Bienville et Télémaque, après 2 P. M. 18 mai—3f

A LOUER.—Un joli cottage, 196 rue des Champs. Salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cabinet, cave, cuisine, galerie devant et derrière, hydrant et citerne, cour pavée en Schillinger, et gazpartout. S'adresser 216 rue St Claude 12 mai—

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellisen, encoignure Ste-Anne et Royale. 8 mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Otegham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12 297—Division D.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 mai—18 22 27

Succession de Harry Dupre Haya.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 274—Division H—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Harry Dupre Haya, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de Henry Eltermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40 884—Division A.
Avis est par le présent donné à tous ceux qui de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte provisoire présenté par Frank W. Ellermann et Miss Doerr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de William Hedding.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,649—Division A.
Attendu que Benjamin Rice Jones a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu William Hedding, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12mai—12 16 20

Succession de Samuel Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 592—Division D.
Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Powers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de George André Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,190—Division A—Attendu que Mme Marie Louise Petit, femme de Landevis Delcazal, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George André Petit, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de Gustave Pierre Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 665—Division A.
—Attendu que Mme Hadilia E Schneidtje, née Tribodeau, femme d'August Schneidtje, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Pierre Blanchard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 mai—11 15 20

Succession de William Stuart vs. John Klein et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 36,452.—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte amendé et tableau de distribution présenté par Wm. E. Huger, liquidateur de la raison sociale de John Klein & Co., ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mai—17 20 26

Succession de F. L. Delfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,675—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. L. Delfer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de Henry Eltermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40 884—Division A.
Avis est par le présent donné à tous ceux de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte provisoire présenté par Frank W. Ellermann et Miss Doerr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de William Hedding.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,649—Division A.
Attendu que Benjamin Rice Jones a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu William Hedding, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12mai—12 16 20

Succession de Samuel Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 592—Division D.
Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Powers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de George André Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,190—Division A—Attendu que Mme Marie Louise Petit, femme de Landevis Delcazal, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George André Petit, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de Gustave Pierre Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 665—Division A—Attendu que Mme Hadilia E Schneidtje, née Tribodeau, femme d'August Schneidtje, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Pierre Blanchard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 mai—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

Charles Baldwin vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,554—Division E
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte présenté par W. W. Hawkins, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mai—17 20 26

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42 038. Succession de Richard Toole vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers. Et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue par devant Th. Duissen, notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 21me jour de juin 1894, pour le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, afin o u Syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues, et que M. J. Rhodes, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1er avril 1894.
THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
24 av 24—mai 8 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante du shérif d'une grande quantité de rails en ter, traverses (cross-ties), clefs, chaises, etc., et autres nombreux et divers objets y appartenant, outils, instruments, etc., dont on se sert pour la construction de rails de chemin de fer urbain, etc.

Dans l'affaire de

Schoen Manufacturing Co. vs. Duplex Street Railway Track Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,719.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux les lieux ci-dessous désignés, le jour et à l'endroit ci-après désignés, le jour et à l'endroit ci-après désignés, le jour et à l'endroit ci-après